



La 23ème édition des Championnats d'Afrique d'Athlétisme se tient au Cameroun depuis le 21 juin 2024. Seulement, les organisateurs sont accusés d'un échec sur le plan organisationnel. Jean Crepin Nyamsi, un allié de Samuel Eto'o, a interpellé le ministère des sports sur cette organisation approximative. Mais Cyrille Tollo, conseiller N°2 au MINSEP, a répondu pour dédouaner son institution.

Dans sa réponse, Cyrille Tollo explique que la différence entre le gouvernement et les organisateurs (fédération camerounaise et confédération africaine d'athlétisme) est claire. Selon lui, le MINSEP ne s'occupe pas de la mobilisation, de la communication, du transport des athlètes, de leur hébergement et de l'aspect technique des épreuves sportives. Cependant, il reconnaît que le ministère des Sports a une responsabilité importante dans l'organisation de l'événement, en tant que représentant du gouvernement.

Lire la réponse intégrale du conseiller N°2 au MINSEP à Jean Crepin Nyamsi :

"Jean Crepin Nyamsi, l'école est bien. Il y a une différence entre le Gouvernement qui alloue les moyens et coordonne l'organisation les 23e championnats d'Afrique d'athlétisme et les organisateurs que sont la fédération camerounaise et la confédération africaine d'athlétisme.

C'est pas le Minsep qui s'occupe de la mobilisation, de la communication, du transport des athlètes vers le stade, de leur hébergement, de l'aspect technique des épreuves sportives. Non c'est pas le Ministère des Sports. Cette réunion que vous affichée permet simplement au Ministre de connaître l'évolution de l'organisation de l'événement et de rendre compte à sa Hiérarchie dès lors que le Président de la République est le parrain d'un tel événement. C'est aussi

L'occasion pour lui de rassurer les organisateurs sur les questions régaliennes, notamment dans les domaines sécuritaire et sanitaire. Pour le reste je constate pour m'en féliciter que désormais dès que le Minsep est quelque part, certains camerounais d'un nouveau genre viennent découvrir ledit l'événement. Ils viennent ainsi de découvrir qu'à part le football, l'athlétisme aussi existe. C'est bien. Mais pour votre gouverne, la CAN de football demeure le seul événement sportif dont le Gouvernement a pleinement la charge organisationnelle avec son partenaire la CAF. Nous l'avons organisé en janvier 2022 et vous avez vu. Le reste là relève de la compétence des Fédérations et je suis pour que les choses changent. Pour le retour de L'Etat dans l'organisation des grands événements sportifs. Qu'on l'aime ou pas, le constat est clair, dans notre pays quand L'Etat se retire c'est la catastrophe. On le voit ailleurs qu'en athlétisme. L'Etat doit désormais prendre les choses en main. Nous l'avons fait avec les matchs contre le Cap-vert et l'Angola. Vous connaissez les résultats".
